

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 07 DECEMBRE 2023

Le 07 décembre deux mil vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la communauté de communes « Rhône Crussol » s'est réuni en session ordinaire à Guilherand-Granges, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques DUBAY.

**Date de convocation : Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023**

**Etaient présents :**

Mme GAUCHER, Mme CHEBBI (à partir de la délibération n°2023-159), M. CLOUE, M. DARNAUD, Mme MALLET, M. PONSICH (jusqu'à la délibération n°2023-163), Mme RENAUD, Mme RIFFARD, M. DUBAY, Mme FORT-BRISQUET, M. GERLAND (à partir de la délibération n°2023-170), M. GUIGAL, Mme QUENTN-NODIN (à partir de la délibération n°2023-156), Mme VOSSEY-MATHON, M. AVOUAC, Mme SICOIT, M. PONTAL, M. LAFAGE, Mme ROSSI (à partir de la délibération n°2023-150), Mme PEYRARD, M. COULMONT, M. POMMARET, Mme LEJUEZ, M. MIZZI (jusqu'à la délibération n°2023-162), Mme SIMON, M. RIAILLON, M. DUPIN, Mme GOUMAT, M. DEVOCHELLE.

**Etaient absents excusés :**

Mme CHEBBI (jusqu'à la délibération n°2023-158), M. COQUELET, Mme COSTEROUSSE, M. GOUNON, M. PONSICH (à partir de la délibération n°2023-164), M. RANC, Mme SALLIER, M. CHAUVEAU, M. GERLAND (jusqu'à la délibération n°2023-169), M. LE GALL, Mme METTRA, Mme QUENTIN-NODIN (jusqu'à la délibération n°2023-155), Mme ROSSI (jusqu'à la délibération n°2023-149), M. MONTIEL, Mme SORBE, M. MIZZI (à partir de la délibération n°2023-163), Mme MORFIN, M. DIETRICH.

Madame Ilhem CHEBBI, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Jacky CLOUE, jusqu'à la délibération n°2023-158.

Monsieur André COQUELET, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Mathieu DARNAUD.

Madame Brigitte COSTEROUSSE, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame Josette MALLET.

Monsieur Bernard GOUNON, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Sylvie GAUCHER.

Monsieur Kévin RANC, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Isabelle RENAUD.

Madame Brigitte SALLIER, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame Jany RIFFARD.

Monsieur Frédéric GERLAND, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Stéphanie FORT-BRISQUET, jusqu'à la délibération n°2023-169.

Monsieur Matthieu LE GALL, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Bernard GUIGAL.

Madame Mireille METTRA, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame Nathalie VOSSEY-MATHON.

Madame Virginie SORBE, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Hervé COULMONT.

Madame Magali MORFIN, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Michel MIZZI, jusqu'à la délibération n°2023-162.

Monsieur David DIETRICH, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Anne SIMON.

Messieurs PONSICH (à partir de la délibération n°2023-164), CHAUVEAU, Mesdames QUENTIN-NODIN (jusqu'à la délibération n°2023-155), ROSSI (jusqu'à la délibération n°2023-149), Messieurs MONTIEL, MIZZI (à partir de la délibération n°2023-162) et Madame MORFIN (à partir de la délibération n°2023-162), membres titulaires absents excusés n'ont pas été remplacés.

Monsieur Denis DUPIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

<b>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 NOVEMBRE 2023</b>
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

<b>INTERCOMMUNALITE</b>		
<i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
<b>2023-149</b>	<b>Désignation des représentants de la conférence de l'entente relative au service de gestion des animaux errants</b>	<b>Unanimité</b>
	Désignation des représentants de la conférence de l'entente relative au service de gestion des animaux errants : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Monsieur Claude DEVOCHELLE</li> <li>▪ Madame Nathalie LE MOULT</li> <li>▪ Monsieur Kévin RANC</li> </ul>	

<b>ADMINISTRATION GENERALE / PERSONNEL</b>		
<i>Rapporteur : Madame Sylvie GAUCHER - Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, la famille et la parentalité</i>		
<b>2023-150</b>	<b>Délégations de pouvoirs au Président et au Bureau - Modifications</b>	<b>Unanimité</b>
	Modification de la délibération du 28 septembre 2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout de la délégation au Président concernant l'octroi des subventions dans le cadre des actions du PCAET.</li> </ul> Le reste des délégations est sans changement.	
<b>2023-151</b>	<b>Avenant au contrat de prévoyance des agents - Convention de participation</b>	<b>Unanimité</b>
	Avenant à la convention prise par délibération du 29 septembre 2022 pour prise en compte de l'augmentation du taux de cotisation suite à une demande du Centre de Gestion de l'Ardèche.	

2023-152	<b>Désignation d'un référent déontologue</b>	Unanimité
	Désignation de Monsieur Gilles MAURAS comme référent déontologue de la Communauté de Communes, pour une durée de 1 an reconductible tacitement.	
2023-153	<b>Elargissement des cas de recours aux astreintes</b>	Unanimité
	Modification de la délibération du 1 <sup>er</sup> décembre 2022 relative au protocole du temps de travail pour élargir les cas de recours aux astreintes qui étaient mis en place uniquement en période hivernale.	

<b>FINANCES</b> <i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
2023-154	<b>Fixation des attributions de compensation</b>	Unanimité
	Fixation des attributions de compensation au 1 <sup>er</sup> janvier 2024.	
2023-155	<b>Mandat spécial pour la participation d'un conseiller communautaire au dispositif Territoire d'Industrie</b>	Unanimité
	Attribution d'un mandat spécial pour la participation d'un conseiller communautaire au dispositif Territoire d'Industrie pour 2023 et 2024 et remboursement des frais engagés.	
2023-156	<b>Atout Ruralité 07 – Contrat de soutien entre le Département de l'Ardèche et la Communauté de Communes – Programmation des actions 2023-2027</b>	Unanimité
	Signature d'un partenariat avec le Département de l'Ardèche sur la période 2023-2027 permettant de financer les projets d'investissement dont l'enveloppe financière pluriannuelle pour Rhône Crussol s'élève à 570 127 €	
2023-157	<b>Demandes de subventions – Création de la maison du territoire</b>	Unanimité
	Travaux de réhabilitation d'un bâtiment public pour créer une maison du territoire dont le montant estimatif est de 1 266 300 € HT. Sollicitation des aides financières auprès de l'Etat, du Département de l'Ardèche et des autres financeurs.	

<b>ASSAINISSEMENT</b> <i>Rapporteur : Madame Geneviève PEYRARD – Vice-Présidente déléguée à l'assainissement</i>		
2023-158	<b>Mise à jour des zonages d'assainissement – Validation et lancement de l'enquête publique</b>	Unanimité
	Mise à jour des zonages assainissement et lancement de l'enquête publique.	
2023-159	<b>Mise en place diagnostic assainissement obligatoire en cas de vente de biens immobiliers raccordables et/ou raccordés au réseau public</b>	Unanimité

	Diagnostic assainissement obligatoire en cas de vente de biens immobiliers raccordables et/ou raccordés au réseau public à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024.	
--	---	--

<b>GESTION DURABLE DES DECHETS</b> <i>Rapporteur : Madame Bénédicte ROSSI - Vice-Présidente déléguée à la gestion durable des déchets</i>		
2023-160	<b>Convention avec la CAPCA pour l'accès aux déchetteries de la communauté de communes à certains foyers (secteur Est) de la commune de Gilhac et Bruzac</b>	Unanimité
	Convention avec la CAPCA pour permettre l'accès aux déchetteries de la CCRC à certains foyers de la commune de Gilhac et Bruzac.	
2023-161	<b>Contrat relatif à la prise en charge des déchets d'éléments d'ameublements (DEA) pour la période 2024-2029</b>	Unanimité
	Délibération de principe permettant la signature du nouveau contrat pour la prise en charge des DEA, pour la période 2024-2029.	

<b>ESPACES NATURELS SENSIBLES</b> <i>Rapporteur : Madame Anne SIMON - Vice-Présidente déléguée à la culture, au patrimoine et aux espaces naturels sensibles</i>		
2023-162	<b>Reconduction de la fonction de structure animatrice du site Natura 2000 de Crussol-Soyons</b>	Unanimité
	Désignation de Rhône Crussol en tant que structure animatrice du site Natura 2000 des massifs de Crussol et Soyons pour l'année 2024.	

<b>ECONOMIE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b> <i>Rapporteur : Monsieur Thierry AVOUAC - Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi</i>		
2023-163	<b>Acquisition foncière de la parcelle cadastrée section ZE n°383 à Soyons</b>	Unanimité
	Acquisition de la parcelle ZE n°383 de 97 m <sup>2</sup> au prix de 5 €/m <sup>2</sup> dans le cadre de la finalisation de l'aménagement de la ZA La Plaine à Soyons	
2023-164	<b>Acquisition de la friche Fruitcoop par l'EPORA</b>	Unanimité
	Acquisition par l'EPORA de parcelles Lieudit Le Muret sur la commune de Saint-Péray et Lieudit Les Baux sur la commune de Guilherand-Granges, au prix total de 2 500 000 € avec un différé de jouissance à compter de la signature de l'acte par l'EPORA jusqu'au 31 décembre 2024	

2023-165	<b>Convention avec la plateforme emploi 26/07 en faveur de l'insertion des publics en difficultés par l'intermédiaire de la commande publique</b>	Unanimité
	Signature d'une convention avec la plateforme emploi 26/07 pour l'accompagnement de Rhône Crussol dans la rédaction des clauses sociales et l'assistance technique auprès des entreprises qui devront les exécuter, pour une durée de 2 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024. Subvention à verser à la plateforme emploi 26/07 = 2 500 € par an.	

<b>AGRICULTURE</b>		
<i>Rapporteur : Monsieur Jean RIAILLON - Vice-Président délégué à l'agriculture et la viticulture</i>		
2023-166	<b>Convention constitutive du groupement de commandes avec Arche Agglo pour le projet d'aménagement agricole de type « Keyline Design »</b>	Unanimité
	Constitution d'un groupement de commandes avec Arche Agglo relatif à la passation et à l'exécution de l'accord cadre à bons de commande multi-attributaire pour la conception et la mise en œuvre de designs globaux selon la méthode « Keyline Design » et désignation des membres de la commission « Adhoc » pour la constitution de ce groupement.	
2023-167	<b>Essaimage du projet « Keyline Design » - Montage financier et convention organisant le reversement de subventions à Arche Agglo</b>	Unanimité
	Convention organisant le reversement de subventions à Arche Agglo et approbation du budget du projet.	
2023-168	<b>Essaimage du projet « Keyline Design » - Montage Approbation des contrats de partenariat avec les agriculteurs</b>	Unanimité
	Proposition de conventions de partenariat avec les agriculteurs participant au projet d'essaimage du Keyline Design.	

<b>HABITAT / LOGEMENT</b>		
<i>Rapporteur : Madame Laëtitia GOUMAT - Vice-Présidente déléguée à l'habitat et la rénovation énergétique</i>		
2023-169	<b>Prolongation du service France Renov' Centre Ardèche en 2024</b>	Unanimité
	Signature d'une nouvelle convention entre la Communauté de Communes Rhône Crussol, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, et la Communauté de communes Val'Eyrieux pour une durée de 1 an.	

<b>VOIRIE</b>		
<b>Rapporteur : Monsieur Hervé COULMONT - Vice-Président délégué à la voirie</b>		
<b>2023-170</b>	<b>Constat de la désaffectation d'une partie du chemin du Tramway au carrefour avec la RD533 et d'une partie du chemin du Pin et perte de leur intérêt communautaire</b>	<b>Unanimité</b>
	<b>Constat de la désaffectation d'une partie du chemin dit du Tramway d'une superficie de 612 m<sup>2</sup> et d'une partie du chemin du Pin d'une superficie de 425 m<sup>2</sup> et perte de leur intérêt communautaire.</b>	

<b>DECISIONS DU PRESIDENT</b>
Aucune observation

<b>MARCHES NOTIFIES DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023</b>
Aucune observation

Fin de la réunion à 19h20

Le Secrétaire de séance,  
Denis DUPIN



Le Président,  
Jacques DUBAY



Affiché le : 15 DEC. 2023